



viol entre époux lors de la séparation

Par **Gragra**, le **29/01/2025** à **11:52**

Bonjour, mon ex mari et moi étions séparés en instance de divorce, il m'a proposé un voyage afin d'essayer de se parler. Lors de ce voyage il a voulu avoir des rapports, j'ai dit non, et me suis mise à pleurer mais il a continué me disant chut... ca va aller. Comme les derniers mois avant notre séparation il s'en était pris à moi physiquement (2 fois) lors d'une dispute, je n'ai pas osé me débattre, de plus nous étions à l'étranger.

Les faits se sont passés il y a 5 ans, maintenant nous sommes divorcés, je n'en ai jamais parlé à personne, mais j'ai peur de lui depuis et je le croise régulièrement puisque nous ne vivons pas loin l'un de l'autre. Puis-je encore déposer plainte.

Il y a 11 ans, alors que nous étions en week-end des faits similaires c'étaient également passés.

Par **yapasdequoi**, le **29/01/2025** à **12:54**

Bonjour,

Vous pouvez porter plainte. Et même vous devez puisque ceci vous aidera à tourner la page.

Appelez le 3919 pour mieux vous préparer : appel anonyme et gratuit.